

Assemblée générale et Conseil d'administration  
de la Société française de philosophie  
Samedi 17 mars 2018  
Sorbonne

A mi-parcours de son second mandat, le Bureau de la Société française de philosophie a estimé nécessaire d'introduire de nouveaux membres pour préparer l'avenir et procéder à une meilleure répartition des tâches.

A cet effet, conformément à l'article 8 des statuts de la Société française de philosophie, il est demandé à l'Assemblée générale, sur proposition du Bureau, de voter à main levée relativement à 1- la création d'un poste de troisième vice-président oui : 20 Abstentions : 0  
2 - la création d'un poste de secrétaire général adjoint : oui : 20 Abstentions : 0

Le vote étant acquis, le Bureau se tourne vers le C.A. et lui demande conformément à l'article 5 des statuts, de voter à bulletin secret pour les candidatures proposées par le Bureau : 1- de Denis Kambouchner au poste de troisième vice-président : Oui : 17 (sur 17 membres présents) Abstentions : 0  
2 - de Cécile Loisel au poste de secrétaire général adjointe : Oui : 16 Non : 1 Abstentions : 0

En cas de vote positif, le Bureau comprend désormais (modification de l'article 5 des statuts ) : un président, trois vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint, un trésorier général, un responsable des relations internationales.

Le Président  
Didier Deleule

La Secrétaire générale  
Anne Baudart